



| AGIR POUR LE LOGEMENT |

Avis aux candidats aux primaires : Quand nous présenterez-vous votre programme sur le logement ?

La question immobilière semble la cadette des préoccupations des candidats à la primaire. C'est à peine si elle est abordée ou bien alors, elle est engluée dans des considérations si techniques, comme la révision de la SRU ou du dispositif ALUR, que le vrai débat est occulté.

Il ne faudrait quand même pas oublier que le logement occupe souvent le premier poste de dépenses des ménages. C'est dire s'il est un motif de stress. Le sujet mériterait davantage de considération. En fait, les électeurs voudraient entendre des réponses claires aux interrogations qui suivent. Elles s'adressent aussi bien aux sept candidats sélectionnés à la primaire de droite qu'à ceux qui brigueront la primaire de gauche.

Nos concitoyens s'interrogent sur leur avenir...

- Disposerons-nous un jour d'une fiscalité simple et stable pour l'immobilier, notamment pour le régime des plus-values et les droits de mutation ?
- Etes-vous prêt à considérer les propriétaires bailleurs comme de véritables acteurs économiques du logement et à envisager pour eux un vrai statut fiscal ? Ce statut leur permettrait de déduire l'ensemble des coûts associés à la fourniture du service apporté par le logement (travaux sans limitation, amortissement du bien...) ?
- Avez-vous l'intention de rééquilibrer les rapports entre propriétaires et locataires ? Quelles seraient vos propositions pour protéger les locataires sans pour autant décourager les propriétaires ?
- L'accession à la propriété reste aujourd'hui un objectif pour de nombreux Français et ils rencontrent souvent de nombreuses difficultés. Que leur proposez-vous pour leur permettre de réaliser ce projet, notamment pour les profils professionnels atypiques (CDD, travailleurs indépendants, et autres entrepreneurs) ?

... Et les professionnels aussi !

- Qu'allez-vous entreprendre en faveur de la transition énergétique dans le logement existant ? La production de logements neufs n'est pas l'unique levier d'une politique du logement digne de ce nom. Le secteur privé procure un toit à 87% des Français. Une politique ambitieuse de rénovation et de mise aux normes de leurs logements serait tout aussi créatrice d'emplois et de recettes fiscales.
- Les plateformes collaboratives de location en ligne seront-elles enfin soumises à la même réglementation que les professions traditionnelles ou êtes-vous prêts à une déréglementation des professions traditionnelles pour leur permettre de lutter avec les mêmes armes fiscales et réglementaires ?



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Julie Roland - 01 41 05 02 0221-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

- Les syndicats de copropriétés, qui convoquent chaque année 9 millions de foyers en assemblée générale, ont vu leur tâche s'alourdir considérablement à cause la loi ALUR. Vous engagez-vous à clarifier et simplifier la législation en vigueur pour faciliter le fonctionnement des copropriétés ?
- Entendez-vous les agents immobiliers quand ils vous démontrent que l'encadrement des loyers, tel qu'il a été inscrit dans la loi ALUR, n'a pas produit les effets escomptés ? Il n'a pas fluidifié le marché. Le supprimerez-vous là où il a été mis en place, notamment à Paris ?
- Doit-on maintenir sous perfusion l'accession à la propriété afin de solvabiliser la demande de ce secteur ? Dans le cadre d'une politique d'aide à l'accession à la propriété, quel axe privilégieriez-vous : l'aide à la pierre ou l'aide à la personne ?
- Les professionnels de l'immobilier souhaitent une clarification sur la place du logement social, son financement, son fonctionnement, son mode de gouvernance : quelles orientations claires pouvez-vous annoncer ? En particulier, pouvez-vous indiquer les passerelles que vous comptez installer avec le privé ?

Les professionnels de l'immobilier demandent aux candidats aux primaires de ne pas négliger une des principales préoccupations des Français. Dans la perspective des prochaines échéances électorales, les professionnels organisent une série de rencontres avec les candidats leur permettant d'échanger et d'avancer sur leur proposition.

A propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est l'organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [Le questionnaire complet](#)
- [Toutes les informations sur la FNAIM](#)



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Julie Roland - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>